



Syndicat d'entreprise C.G.T du Musée d'Orsay (S.M.O.)
Musée d'Orsay - 62 rue de Lille - 75343 PARIS Cedex 07
Tél : 01 40 49 48 60 – 43 01 courriel : cgt@musee-orsay.fr

Paris, le 28 septembre 2009.

Tirez sur l'ambulance

L'infirmier : c'était un des points importants du CTP du 18/06/2009. Après le détachement des infirmières des effectifs de l'EPM'O (et des autres musées) et leur rattachement au SPAS (service des personnels et de l'action sociale du ministère), l'administration expliquait – par la voix d'experts – que l'existence de l'infirmier était « *du confort* », mais en aucun cas une obligation légale.

Si ce n'est pas une obligation, alors profitons-en pour nous en dispenser : voilà ce que le ministère appelle « action sociale ».

La funeste RGPP continue de démolir pierre par pierre l'édifice du service public et des garanties qu'il apporte aux personnels et à leurs conditions de travail.

Une fois de plus, une logique exclusivement comptable conduit à réduire les emplois et les services, au détriment de l'intérêt commun.

Relisez à ce sujet sur le Journal CGT-SM'O / Lotus notes le texte de la CGT-Culture du 17/03/2009 sur la RGPP dans les EP : chaque jour qui passe confirme les inquiétudes qu'il exprimait.

La CGT – avec d'autres organisations représentatives des personnels - a protesté contre cette menace d'une réduction d'activités de l'infirmier. Notamment en terme de santé des agents, et de qualité d'accueil des visiteurs. L'étape suivante sera demain la disparition pure et simple de l'infirmier, car « *en toutes choses il faut considérer la fin* » (Jean de La Fontaine).

En pleine mobilisation contre la grippe A, la réduction des effectifs, des horaires et des missions de l'infirmier est INTOLÉRABLE.

Et pour les agents éprouvant de la souffrance au travail, les infirmières sont les premières interlocutrices, la première écoute, avant le médecin de prévention ou le DRH.

Nous avons demandé en CTP à l'administration de garantir le maintien d'activité de l'infirmier au musée d'Orsay.

M. le Président a répondu ceci : « *Je souhaite défendre la présence d'une infirmier au sein du musée, mais mes certitudes vacillent devant la judiciarisation croissante de la société et les risques encourus par le musée en termes de responsabilités* » (procès verbal du CTP 18/06/09, page 9) L'argument est plutôt léger.

Aujourd'hui, comme on pouvait s'y attendre, les menaces se précisent, ici comme dans tous les établissements du ministère :

- réduction de 1 poste à temps plein d'infirmier et suppression des 2 remplaçantes. Le SPAS n'avertit pas l'administration, et informe les intéressées sans préavis.
- redéfinition de leurs missions, centrées sur la médecine de prévention : assistantes du médecin, **les infirmières n'assureront plus de soins.** .../...

- le public et les personnels des entreprises extérieures ne seront plus accueillis à l'infirmierie : bien vu, ce sont ceux qui risquent le moins de protester de façon organisée ;
- les infirmières ne seront plus affectées à Orsay, elles tourneront sur plusieurs établissements : elles n'auront donc plus la connaissance de proximité des agents.
- les horaires de l'infirmierie seront : 9h – 18h du lundi au vendredi : fermée le jeudi en nocturne et les week-end. **Mais est-ce encore une infirmierie ou une simple annexe des bureaux de médecine de prévention ?**

Le SPAS consulte l'administration d'Orsay sur ces évolutions à court terme. On espère que celle-ci se montrera ferme pour obtenir le maintien d'un service d'intérêt général rendu depuis l'ouverture du musée en 1986.

Il arrive – nous en avons été témoins - que des membres de la Présidence et de son cabinet se présentent à l'infirmierie pour des soins légers. Nul doute qu'ils seront aux côtés de l'ensemble des personnels pour défendre une infirmierie indispensable à tous, au quotidien.

Défendre l'infirmierie, c'est s'opposer à la liquidation de la fonction publique qui se poursuit sans relâche, pièce par pièce.

Nous appelons l'ensemble des personnels à se mobiliser et invitons les autres organisations syndicales à venir débattre de cette question de santé au travail aux heures mensuelles d'info **les 6 et 9 octobre prochain.**

Rapaces *

Pour promouvoir la projection à l'auditorium des docs de Fr. Mitterrand *Les aigles foudroyés* le week-end du 25 au 27 septembre 2009, un dépliant a été produit. Sans surprise, il fait l'éloge de l'actuel ministre et vante sa « *brillante analyse* », sa « *verve intacte* ». Il compatit aussi avec les puissants déchus et leur « *tragique agonie* ». **

Ce dépliant tiré à 5000 exemplaires était-il indispensable ? L'Administrateur général du M'O rassurait le Conseil d'administration par ces mots :

« *Ce budget [2008] à l'équilibre est obtenu grâce à une diminution du budget du service culturel, consécutive à la rationalisation des coûts d'impression. La priorité est donnée au numérique, en défaveur du papier.* » (PV CA 24/11/08, p. 11)

Sur la page d'accueil du site web d'Orsay, le programme des *Aigles foudroyés* a justement figuré pendant les deux semaines qui ont précédé la projection.

Voilà comment une économie aurait pu être réalisée pour contribuer à l'équilibre des comptes 2009, si mal en point. D'autant que ce papier n'a pas fait un carton.

* Les aigles, foudroyés ou non, sont des rapaces.

Les rapaces (Greed) sont un chef-d'oeuvre d'Erich von Stroheim, diffusé à l'auditorium du musée d'Orsay le 15 mars 2009 à 20h.

** Le ministre de la Culture et le président (du musée d'Orsay) ont des affinités intellectuelles. Du second, Dominique Païni a dit : « *Il a une capacité hors du commun à s'identifier avec [sic] de grands personnages de fiction.* »

(in : www.artclair.com/jda/archives/docs_article/01677/guy-cogeval.php)

Comme Louis II de Bavière par exemple ?